



**COMITE-DIRECTEUR
LIGUE DU BÉARN
Pau – Complexe de Pelote de Pau
Jeudi 20 juin 2013 à 18h30.
Procès-verbal**

Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé
LOLIBE	Gilles	X		
MERCADER	René			X
MORAND	Claude	X		
PEYRAUBE	Joël			X
LAVIE CAMBOT	Anita	X		
CHEVALIER	Morgane	X		
LABERDESQUE	Jean	X		
GOUAILLARD	André	X		
URBISTONDO	Michel	X		
BARZU	Jean		X	
LABONNE	Yannick	X		
LAGARDERE	Camille			X
JULIAT	Jean Louis	X		
IRIBARNE	Patrick	X		
LOU POUYOU	Eric	X		
ITOIZ	Sébastien			X
DE FERRON	Antoine			X
HARCAUT	Jean		X	
FOURNIE	Julien		X	
LAGARDERE	Yannick		X	
CATHALA	Serge	X		
SALLE	Didier			X
POUCHOU	Bernard		X	
LACLOTTE	Carine	X		
TAUZIN	Jacques	X		
LARRAMENDY	Karine		X	
NICOLAU	Michel			X
DUCAP	Eric	X		
SAINT CRICQ	Christian		X	
MOURA	Pierre	X		
CHRISOSTOME	Véronique	X		
PELLEGRINI	Patrice		X	
PEREZ	Marc		X	
CAZADEBAT	Raymond		X	

Présents : 17 Excusés : 7 Absents : 10
Président de club : J. Biben

Ouverture de la séance à 18H45

1. Mot du Président

Cooptation de V. CHRISOSTOME

Non licenciée lors de l'élection du Comité Directeur de la Ligue du Béarn, V.Chrisostome est nouvellement licenciée au club de Bizanos et intègre le Comité Directeur en remplacement de B.Pouchou.

- Cooptation votée à l'unanimité

2. Emploi Conseiller en Développement

Le candidat retenu par la Ligue du Béarn pour ce poste est Valentin BIROU.

□ Profil

Valentin est originaire de Nay où il joue à la pelote depuis son enfance. Après un parcours aux STAPS à Tarbes, il passe son BE pelote basque et occupe aujourd'hui un poste de surveillant dans un collège.

Valentin a intégré la Ligue du Béarn en 2012 et travaille sur la mise en place du championnat en fronton place libre.

□ Mission

Valentin prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2013.

A son arrivée, il travaillera sur la « Journée Nelson Paillou » qui se déroulera mi-septembre.

Suivront ensuite une phase d'observation et la rencontre avec les écoles de pelote afin de connaître leurs différents besoins.

2 points ont été soulevés et restent à définir :

- communication de sa mission envers les clubs ?
- orientation pédagogique donnée par la Ligue du Béarn ?

□ Financement

Les demandes de subvention C.N.D.S. pour le financement de ce poste ont été envoyées.

3. Commission Sportive Générale

Suite à la C.S.G. de la Ligue du Béarn du 17 juin et de la C.S.G. de la F.F.P.B

□ Présentation du nouveau calendrier d'hiver

Le calendrier du championnat de Ligue du Béarn a été entièrement revu pour s'adapter au calendrier de la F.F.P.B.

- Calendrier voté à l'unanimité
- Pour chaque commission, pré-réunion recommandée pour caler le championnat dans le temps imparti du nouveau calendrier

Remarque :

Le chevauchement de disciplines, telles que paleta pelote de gomme creuse et paleta pelote de cuir trinquet, conduira certaines équipes à faire un choix et de ce fait, créera des défections dans l'une ou l'autre des spécialités. Pour ne pas dégrader le niveau des championnats de Ligue d'une part, mais aussi compte-tenu des problèmes d'installations qui risquent de se poser, le CD

préconise aux responsables des sous-commissions sportives de ne pas chercher à combler les déficits d'effectifs avec des équipes de série inférieure.

□ Méthode de comptage des points :

Les parties du championnat de France se dérouleront en manches pour les disciplines internationales exceptée la main nue (3 manches : 15/15/10 sauf pour les jeunes 10/10/7).

Pour les autres disciplines, la F.F.P.B n'a pas encore défini complètement sa méthode de comptage.

La C.S.G. a décidé d'appliquer les mêmes règles de comptage que celles de la F.F.P.B. pour toutes les disciplines du championnat de Ligue de Béarn.

➤ Méthode de comptage votée à l'unanimité

□ Projet pour le championnat de Ligue à fort taux de participation (exemple : paleta pelote de gomme pleine trinquet séniors) :

Idee : favoriser le passage en série supérieure pour des équipes dites « fortes », qui redémarre un championnat en 3B suite à un changement de club.

Il n'y aura plus 2 séries 3A et 3B distinctes avec chacune sa finale.

Le découpage sera réalisé avec un niveau A de poules « fortes » et un niveau B de poules « faibles » :

- niveau A : 36 équipes soit 6 poules de 6, identifiées par le classement général de la saison précédente
- niveau B : pas de limite du nombre d'équipes
- à la fin des matches de poules, un classement sera établi dans chacun des niveaux
- le classement général présentera les équipes de niveau A en tête, suivies par celles du niveau B
- les 32 premières équipes seront directement qualifiées pour les 32^{ème}
- les 64 suivantes joueront un barrage d'accès aux 32^{ème}

➤ Projet voté à l'unanimité

□ Changement des dates de parties du championnat de France :

Les demandes de report sont à faire par mail à la F.F.P.B. par les clubs et non par les joueurs.

La F.F.P.B. contacte ensuite les adversaires si elle accepte le report.

□ Nombre de compétitions maximum sur une même période :

La commission propose que les joueurs puissent participer à 2 compétitions de Ligue du Béarn maximum en même temps en précisant bien que la période de championnat commence au premier match de poule et non à la date d'engagement.

➤ Projet voté à l'unanimité

➤ Précision à apporter au règlement : 2 compétitions de Ligue et non 2 compétitions

Note : le règlement de la F.F.P.B. accepte aux joueurs la participation à 2 compétitions du championnat de France sur une même période. Un joueur pourra donc participer à 4 compétitions maximum en même temps.

Dans le cas où une équipe participe à plusieurs compétitions de Ligue et de F.F.P.B, celle-ci ne doit pas imposer ses contraintes aux autres équipes de la Ligue.